

PRIX HENRI VAITILINGON

5ème(P/ 4898), — 23/06/2024 15h20, LA MARTINIQUE

PLAT, 2.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,3)

7.600 (3.800, 1.520, 1.140, 760, 380)

ARRIVEE OFFICIELLE: 10 Engagés. 1 Forfait. 9 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 2.14.62 (Redk : 1. 4.10)

COURSE A CONDITIONS

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. **Poids : 56 kg.** Surcharges accumulées : 1,5 kg par course gagnée depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation recevront 1,5 kg.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livr e pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 1 50 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre SAINT ROMAIN à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. Les Commissaires ont autorisé la jument J'AIME MA REINE à entrer au rond en dernier son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument HARRY'S PRINCESS à faire un tour au rond montée et à sortir du rond en premier son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument AIR CHIEF AMOUR à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. La jument ROAD TO THEROCK a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
-------	--------	----	-----------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	DADIDOM H.PS. 6 A.	Par: MY RISK et ADDITION (NUMEROUS)	02 (Corde:09)		MR RAPHAEL NICOLSON	S. JOUSSELIN	972	GABRIEL BON	58 kg (57,5 3.800 1.710 716 kg)	NNL	MME M. JOMAIN,MME H. PETIT,MME E. PETIT
2	ROAD TO THEROCK F.PS. 8 A.	Par: SOMMERABEND et SPIRIT OF THE SEA (MAILLE PISTOL)	01 (Corde:04)		5.L MR DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	972	JULES MOBIAN	59,5 kg (59 kg) 1.520 684 286	NNL	SUC. M. HASSAN, P. BONNAN, R. BENDALI
3	J'AIME MA REINE F.PS. 5 A.	Par: RECORDER et TESTA MORA (MAJORIEN)	04 (Corde:06)		1/2 MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	55 kg (56 kg) 1.140 513 214	NNN	JL. LENOURY
4	ALESSANDRO M.PS. 6 A.	Par: AUSTRALIA et ABSOLUTLY ME (ANABA BLUE)	06 (Corde:03)		1/4 MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	56,5 kg (56 kg) 760 342 93	ANN	MME W. SPANNER
5	AIR CHIEF AMOUR F.PS. 7 A.	Par: AIR CHIEF MARSHAL et QUE JE T'AIME (DR FONG)	08 (Corde:05)		3/4 MR YOHAN MARIE	Y. MARIE	971	FRANCK TORRALBA	55 kg (54,5 kg) 380 171 71	NNN	JM. PLASSAN
6	MISS BELIEVE F.PS. 7 A.	Par: MAKE BELIEVE et MISS BEX (DALAKHANI)	05 (Corde:08)		1/4 R. IRDOR/R. SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	972	REMI CAMPOS (CHE)	57 kg (56 kg)	NNL	ECURIE HARAS DU CADRAN, HARAS DE ULIAS
7	HARRY'S PRINCESS F.PS. 7 A.	Par: PRINCE GIBRALTAR et DONT HURRY ME (HURRICANE RUN)	07 (Corde:01)		1/4 MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	972	JEREMY MOISAN	55 kg (54,5 kg)	NNN	JF. GRIBOMONT

8	MISTER GRYSBY H.P.S. <u>6 A.</u>	03	Par: STORMY RIVER et CAMPANACA (PRINCE KIRK)	T (Corde:07)		MR JACQUES-OLIVIER IVALDI	JO. IVALDI	972	MR ISIDORE BOUAZIZ	56,5 kg (56 kg)	ANL	C. JOUANDOU,MME C. FERRER
---	--	----	--	-----------------	---	---------------------------	------------	-----	--------------------	-----------------	-----	---------------------------

9	SAINT ROMAIN H.P.S. <u>7 A.</u>	09	Par: RAJSAMAN et SANDOUILLE (LOPE DE VEGA)	4.L (Corde:02)		R.SAINTE-ROSE / A.DRAMÉ	R. SAINTE ROSE	972	MME FLAVIE PARMENTIER	53,5 kg (54,5 kg)	NNL	FRANKLIN FINANCE S.A.
---	---	----	--	-------------------	---	-------------------------	----------------	-----	-----------------------	-------------------	-----	-----------------------